

fncc

Fédération nationale
des communications
et de la culture



Bureau fédéral

Les 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre 2022

À la CSN, Montréal

ORDRE DU JOUR

Mercredi 30 novembre 2022

13 h Inscriptions

14 h Ouverture

- ✓ Élection de la présidence d'assemblée
- ✓ Lecture et adoption de l'ordre du jour
- ✓ Adoption du procès-verbal de la réunion du 18, 19 et 20 mai 2022

14 h 30 **Présentation du rapport du comité exécutif de la FNCC**

- ✓ Discussion
- ✓ Adoption du rapport du comité exécutif

15h Pause

15 h 15 **Présentation sur différents enjeux de négociations des conseillères et conseillers syndicaux**

16 h 15 **Présentation des états financiers en date du 31 août 2022**

- ✓ États financiers en date du 31 août 2022

Rapport du comité de surveillance des finances

17 h **Ajournement**

17 h 30 **Conseil syndical du FDPSP à la salle 1630**

Jeudi 1^{er} décembre 2022

9 h **Présentation du rapport de l'analyse du secteur muséal au Québec et revendications politiques pour le secteur par *Norma Yaccarini*, conseillère stratégique chez MCE Conseils.**

10 h 30 **Pause**

10 h 45 **Présentation des outils d'analyse de cyberharcèlement et de la stratégie de sensibilisation auprès des employeurs par *Stéphane Villeneuve* professeur à la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM et *Annick Charette*, présidente de la FNCC**

11 h 30 **Présentation de la décision arbitrale concernant le congédiement de la présidente du Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Nordia**

12 h Dîner

13 h 30 Présentation sur la situation de l'IPC au Québec et dans le monde : analyse, conjoncture et impacts dans nos milieux de travail par *Jean Dalcé*, conseiller au Service de recherche et de condition féminine de la CSN

14 h 45 Pause

15 h Le 4^e pouvoir face à la désinformation, au complotisme et à la crise de confiance

Présentation de *David Morin*, professeur titulaire à l'École de politique appliquée de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke et *Marie-Ève Carignan*, professeure agrégée au département de communication de l'Université de Sherbrooke, co-titulaire et directrice du Pôle médias de la Chaire UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.

17 h Ajournement

5 à 7 Ouverture du 50^e anniversaire de la FNCC

Souper au bar La Grenade

Vendredi 2 décembre 2022

9 h Présentation du portrait 2022 des journalistes indépendants au Québec et plan d'action en soutien à l'AJIQ, par *Julien Racicot*, économiste chez MCE Conseils et *Gabrielle Brassard* présidente de l'AJIQ

10 h Présentation sur la cybersécurité des données syndicales par *Marc Gagnon*, consultant informatique de la CSN et *Patricia Lévesque*, coordonnatrice de la FNCC

10 h 30 Pause

10 h 45 Présentation de PôleDoc, service documentation de la CSN par *Marc Comby*, archiviste à la CSN.

- ✓ Catalogue en ligne Koha
- ✓ Quelques règles d'archivage pour les syndicats

11 h 45 Questions de privilège

12 h 30 Levée de la séance

Mercredi 30 novembre 2022

Inscriptions

Ouverture

La présidente de la Fédération nationale des communications et de la culture, *Annick Charette*, déclare le bureau fédéral ouvert, souhaite la bienvenue aux délégués et présente les membres de l'équipe FNCC.

Stéphane-Billy Gousse, secrétaire général et trésorier, *Alexandra De Bellefeuille*, vice-présidente secteur culture, *Josianne Létourneau*, vice-présidente, *Pierre Tousignant*, vice-président secteur communications et *Karine Tremblay*, vice-présidente.

Patricia Lévesque, coordonnatrice, *Léa Bacon*, *Julien Boucher*, *Joanie Brousseau*, *Mikael Dawly*, *Charles-David Émery*, *Sophie Fontaine*, *Philippe Gallo*, *Julie Lampron-Lemire*, *Samuel Minier-Harvey*, *Samuel Trépanier* et *Christopher Webb*.

Élection de la présidence d'assemblée

Il est proposé par le *comité exécutif*, appuyé par *Mathieu Fraser-Lasnier*, d'élire *André Forté* à la présidence d'assemblée du bureau fédéral de la FNCC des 18, 19 et 20 mai 2022.

Adopté

Lecture et adoption de l'ordre du jour proposé

Stéphane-Billy Gousse, secrétaire général et trésorier, fait la lecture de l'ordre du jour proposé.

Il est proposé par *Mikaël Bergeron*, appuyé par *Viviane Martin*, que l'ordre du jour proposé soit adopté.

Adopté

Adoption du procès-verbal du bureau fédéral de la FNCC des 18, 19 mai 2022

Il est proposé par *Simon Séguin-Bertrand*, appuyé par *Alexandra de Bellefeuille*, que le procès-verbal du bureau fédéral de la FNCC des 18, 19 et 20 mai 2022 soit adopté.

Adopté

Présentation du rapport du comité exécutif

Annick Charette, présidente de la fédération, fait la présentation du rapport du comité exécutif de la FNCC.

Depuis le dernier bureau fédéral, beaucoup de choses ont bougé à la FNCC. Plusieurs dossiers ont avancé, parfois moins rapidement que nous ne le souhaitons, mais certains ont trouvé une résolution et d'autres se sont présentés au portillon, forçant l'équipe à une constante adaptation

et à beaucoup de créativité sans parler de résilience. Cela vaut pour les dossiers politiques tout autant que les dossiers de fond que pour des dossiers de négociation et de relations de travail prenant et compliqués.

Du côté de l'équipe, et bien, il y a eu des départs et des arrivées. Nous avons dit au revoir à nos collègues *Sylvain Deslauriers* et *Jordan Wilson* et nous saluons *Benoit Beauregard* qui nous quittera à la fin de la semaine. Tous s'apprêtent à relever de nouveaux défis professionnels ailleurs dans la CSN et pour Jordan dans un projet d'études supérieures fort intéressant. Nous sommes très reconnaissants du temps qu'ils ont passé parmi nous et de l'apport de leur professionnalisme et leur implication. Nous tenons aussi à remercier *Mikael Dawly*, venu à la rescousse lors de remplacement de congés de maladie et de paternité et qui a mis l'épaule à la roue avec beaucoup d'enthousiasme. La bonne nouvelle est qu'à la suite de ces départs, nous accueillons trois nouveaux collaborateurs, de belles énergies pour enrichir l'équipe ; il s'agit de *Samuel Trépanier*, qui est basé à Trois-Rivières qui hérite notamment du dossier de la CN2i, de *Charles-David Emery* qui nous arrive du Service de syndicalisation (une expertise très intéressante pour la FNCC) et de *Christopher Webb*, qui connaît bien l'expérience de négociation, sous l'égide d'une autre organisation syndicale du côté de nos voisins ontariens.

Cela met la table pour une année 2023 pleine de nouveaux défis, mais avec une équipe qui va y mordre à belles dents...

Réforme des deux lois sur le statut de l'artiste

Nous avons consacré beaucoup d'efforts à soutenir l'adoption d'une réforme sur la Loi du statut de l'artiste. C'est une loi qui encadre les relations de travail pour les travailleurs du milieu culturel. Nous y étions presque lors du dernier bureau fédéral. Dans les semaines qui ont suivi ce bureau, *Mathilde Baril-Jannard* du Service juridique de la CSN et moi-même sommes allées témoigner à la commission parlementaire qui étudiait ce projet à Québec. C'est une réforme importante, car les lois dataient d'avant l'apparition de l'internet, pour vous donner une idée. Ces lois concernent notamment nos membres de l'APASQ, de TRACE et nos nouveaux membres de l'AQAD.

Nous sommes allés témoigner pendant près d'une heure en compagnie de l'APASQ. Les questions étaient pertinentes et nous étions prêtes. Je crois que nous avons fait une bonne performance, car le lendemain, lors de l'étude article par article, j'ai reçu une multitude de coups de téléphone des divers partis pour me demander des précisions sur nos positions. Finalement, la loi a été adoptée en concordance avec plusieurs de nos revendications, notamment celles qui concernaient les écrivains et les auteurs qui requéraient de pouvoir négocier collectivement, ce qui leur a été accordé. D'où l'arrivée dans nos rangs de l'AQAD. Malheureusement, il n'a pas été tenu compte de notre demande d'inclure les journalistes pigistes dans ce cadre de loi sur les auteurs.

Le travail de collaboration constante, avec plusieurs associations artistiques dont l'UDA, la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec, l'Union des écrivains et écrivaines du Québec, l'Association québécoise des auteurs dramatiques, la SARDEC et autres qui nous ont permis d'avoir un poids.

Et cela nous a permis aussi de récolter le prix Filet social, décerné par Compétence Culture dans le cadre de la remise de prix « Je célèbre donc je suis ». Ce prix honorifique salue la collaboration ayant mené à la révision de la Loi sur le statut de l'artiste ainsi qu'à l'étude des conditions de travail des artistes du Québec produite dans ce contexte.

Conseil de presse

Nous soutenons les activités du Conseil de presse du Québec. Nous trouvons important que le travail de nos membres puisse être soumis à ce tribunal d'honneur basé sur l'éthique professionnelle, surtout dans le contexte actuel où la presse est souvent prise à partie. La capacité de s'autocritiquer enrichit la notion de transparence et de recherche des faits. Il est de plus en plus difficile de faire comprendre à la population en général la distinction entre le travail de chroniqueur et celui de journaliste. Seule la garantie de l'éthique professionnelle en matière de vérification des faits, de corrections et de dualité des points de vue peut servir de garde-fou à la confusion des genres.

La reconnaissance professionnelle est d'ailleurs au cœur de nos discussions sur C-18, dont je parlerai plus longuement dans la suite de ce rapport.

Notez que le Conseil de presse fait actuellement l'objet d'une poursuite devant les tribunaux de la part de Québecor, qui refuse de voir le travail de ses journalistes soumis au regard et aux commentaires du Conseil de presse. Au prétexte que Québecor n'adhère pas au code de déontologie du Conseil et réfère à ses propres valeurs. Ce sera intéressant de voir la distinction entre les deux dans ce contexte.

Notons aussi la nomination de notre collègue *Daniel Leduc* du Syndicat général de la Radio, sur recommandation de la FNCC, à titre de membre du conseil d'administration du Conseil de presse.

Les projets de lois fédérales C-11 et C-18

C-11

Ce projet de loi tend à régler la place des nouveaux gros joueurs du numérique dans la production et la diffusion de contenu audiovisuel. C'est un projet de loi d'une importance capitale pour la survie de la production locale tant québécoise que canadienne. Les enjeux sont différents pour le Québec que pour le reste du Canada, mais ils ont en commun d'essayer d'éviter l'engloutissement par les géants de web tel Netflix et Amazon, à moyen terme, de l'indépendance de la production et de la diffusion canadienne.

Le projet de loi est encore à l'étude au Sénat qui à ce jour a trouvé moyen de vouloir introduire plus de 98 amendements, alors que le projet, en deux lectures et plusieurs séances de comité du Patrimoine, avait déjà fait l'objet de plus de 100 autres amendements. J'ai été appelée à témoigner face aux sénateurs pour défendre plusieurs aspects de notre mémoire qui vise essentiellement à protéger la capacité de produire du contenu canadien, aux profits de diffuseurs et d'intérêts canadiens tels Radio-Canada et Télé-Québec et avec des équipes professionnelles et des artistes d'ici. J'ai envie de dire que tout le dossier est kafkaïen. Et c'est assez costaud comme projet de loi. Et les sénateurs, la plupart sans expertise, y voient principalement un terrain de jeu

pour donner des jambettes à l'autre parti. C'est triste et déprimant, car plusieurs d'entre eux ne sont pas, comme disait l'autre, les pogos les plus dégelés de la boîte.

Il y a plusieurs éléments de la loi qui réfèrent à la juridiction du CRTC, lequel dans sa constitution actuelle n'est pas équipé pour... Il faudra donc procéder à une refonte de fond en comble de cette institution pour élargir sa portée et ses compétences. Et c'est là que la partie va se jouer. Car la loi prévoit plusieurs champs où des « instructions » devront être données au CRTC par voie de décret. Et un décret se modifie pas mal plus facilement qu'une loi. Et chaque nouveau gouvernement peut émettre de nouveaux décrets et de nouvelles nominations. Rien de très rassurant pour la stabilité et l'équité des processus. D'autant que les conservateurs sont assez en faveur du libre marché et d'ouvrir la porte tous azimuts aux Américains. Ce qui pourrait être fatal au Québec.

Selon les informations que j'ai actuellement, on ne prévoit pas une adoption avant fin janvier ou février 2023.

C-18

Le projet de loi C-18 porte sur la rétribution, par les principaux médias sociaux, Facebook et Google, pour ne pas les nommer, du contenu journalistique mis en ligne et circulant sur leur plateforme. En fait, il s'agit d'une loi commerciale qui obligerait les plateformes de partage à négocier des ententes avec les producteurs d'information (presse écrite et électronique, radio, télévisions, nationale et locale) pour le partage de revenus générés par ce contenu.

Il s'agit d'un projet de loi d'encadrement assez simple, avec des mécanismes d'arbitrage notamment, qui a pour principal but d'équilibrer les forces dans la négociation et de s'assurer qu'une grande cohorte de médias diversifiés quant au format, provenance et langue, puissent y participer.

Avec Julien Laflamme du Service de la recherche et de la condition féminine de la CSN, nous avons produit un mémoire complet qui a très bien été reçu à la fois par le ministère du Patrimoine qui nous a consultés en tête à tête sur certains aspects (et nous ont concédés quelques modifications) et par les autres partis qui y ont trouvé des angles de réflexion. Il est disponible sur le site de la FNCC sous l'onglet « documentation ».

J'ai été appelée à défendre nos demandes d'amendements sur C-18 au Comité du patrimoine. Ce fut pas mal moins grand-guignolesque que le Sénat. Les députés sont mieux renseignés et posent les bonnes questions. Pour donner suite à cette comparution, nous avons été sollicités par le NPD qui voulait faire siennes pas mal de nos positions. Ça a été une collaboration très ouverte. Actuellement le projet est à l'étude en deuxième lecture et nous recevons des confirmations depuis vendredi qui disent que des articles ont été modifiés et adoptés par les partis pour y inclure nos amendements. Je ne vous cacherai pas que c'est très satisfaisant pour Julien Laflamme et pour moi, de même que la FNCC, de se voir reconnaître la qualité de notre analyse et ce pouvoir d'influence.

Notez qu'un article de la loi prévoit que l'argent récolté par ces ententes doit être de façon prioritaire et majoritaire réinvesti dans les salles de nouvelles.

D'autres réformes législatives à venir

Au chapitre des réformes législatives, il n'y aura pas de repos pour les braves... le gouvernement fédéral va lancer le très complexe chantier du droit d'auteur (il y aura un chapitre passionnant sur l'univers numérique et l'intelligence artificielle entre autres). Il y aura le décret d'instructions au CRTC suite à l'adoption de C-11 et il y aura la réforme du CRTC lui-même.

Musées

Vous en entendrez parler demain matin, mais l'état du réseau muséal du Québec nous interpelle et spécifiquement les institutions qui abritent nos syndicats. Nous souhaitons savoir comment tout ce beau monde se porte dans l'ère postpandémique. Nous avons donc commandé une vaste étude sur la situation actuelle des musées au Québec. Et ça nous a permis de constater qu'il faudra être très vigilants pour préserver nos institutions et leur permettre de grandir et prospérer. Nos travailleurs sont épuisés, surchargés par la situation créée par la rareté de la main-d'œuvre et les institutions fragilisées par les baisses de revenus et le contexte d'inflation.

Nous vous exposerons demain matin les principales lignes de force de ce rapport très complet que nous devrions aller présenter au nouveau ministre de la Culture, Mathieu Lacombe, au début 2023. Certains enjeux se dégagent avec clarté et urgence dirions-nous et nous allons nous y consacrer dans des délais très rapprochés, car nous pensons qu'il y a ici une fenêtre d'opportunité pour nous positionner avec les syndicats des musées comme des interlocuteurs de première ligne dans la vision du gouvernement sur le monde muséal. Les travailleurs et travailleuses de musées n'ont jamais été entendus dans la conversation qui parle de leur avenir. Et nous voulons changer cela. Car ils ont l'expertise et une connaissance fine des enjeux. Tout le monde bénéficierait de cet apport.

Nous avons tenu une journée très enrichissante de consultation et de réflexion avec nos syndicats de musées début novembre. C'est le premier pas vers une communauté d'intérêts qui pourrait parler plus fort et se faire entendre.

Et profitant de ce nouveau courant, nous allons aussi entreprendre une campagne de syndicalisation des musées. Pour les inviter à se joindre à nous, pour avoir un rapport de force et pour avoir une représentativité accrue dans la défense de nos revendications. Notamment, pour recadrer le projet des espaces bleu dont nous parlerons demain.

Syndicalisation

Parlant syndicalisation, nous avons quelques projets. En réalisant que le rapport de force grandit dans certains secteurs lorsque la représentativité s'accroît, nous commençons à développer une pensée stratégique à cet égard. Il est bon de consacrer nos énergies à gagner du poids. Le contraire du régime amaigrissant. Nous ne pouvons pas nous en remettre au hasard pour atteindre ces objectifs. C'est pourquoi nous allons porter une attention particulière, notamment sur le milieu muséal.

Mais nous avons d'autres objectifs dans la mire comme les studios d'animation 2D pour tenir compagnie à nos gens d'OASIS et le secteur des jeux vidéo (qui en a bien besoin notamment au chapitre des climats de travail). Nous pensons aussi que nous pouvons nous développer du côté des travailleurs indépendants de la culture et des communications, non syndiqués. Avec Patricia Lévesque, notre coordonnatrice, nous sommes à réfléchir à un plan stratégique à cet égard. Nous allons solliciter le Service de syndicalisation de la CSN pour nous supporter dans cette visée.

Travailleurs autonomes

Parlant de travailleurs autonomes, nous avons entrepris des travaux avec la Fédération des professionnelles - CSN pour nous permettre d'amener des groupes de travailleurs et travailleuses autonomes dans le giron de nos fédérations ainsi que dans la CSN. Ces groupes de travailleurs ne sont pas des syndicats typiques et cela va demander, de la part de la CSN, un projet pilote adaptatif pour permettre de les accueillir dans nos structures. Nous réfléchissons donc de concert et élaborons des hypothèses de faisabilité. Les travaux avancent. Nous testons également une plateforme numérique qui pourrait servir à la gestion des contrats particuliers et à la validation juridique de ces contrats de façon indépendante pour nos futurs membres autonomes.

AJIQ

Nous aurons vendredi l'occasion de parler du plan d'action concernant le statut de nos collègues, les journalistes pigistes et des difficultés auxquelles ils font face. Il y a beaucoup à dire et à faire, ce sera un dossier prioritaire au retour du congé des fêtes. Vous en entendrez parler dans les prochaines semaines.

Négociations

Évidemment, notre travail de première ligne quant aux relations de travail et aux négociations n'a pas connu de repos au cours de six derniers mois. Et les conseillers et conseillères n'ont certainement pas chômé, loin de là. Parmi les négociations de haute voltige, celles de Nordia, de RDS, de la CN2i et de Radio-Canada ont demandé pas mal de souplesse et de créativité pour aboutir.

Coalition pour la diversité culturelle

Nous sommes membres actifs de la Coalition pour la diversité culturelle, la CDEC. C'est une association multipartite de producteurs, d'employeurs et de syndicats qui défendent le système de production audiovisuelle canadien notamment. C'est une organisation qui se positionne sur les enjeux qui regardent la survie de la culture canadienne et de sa diversité (un peu moins québécoise, je dirais, les réunions se passent en anglais). Nous participons, car il est important d'y être pour avoir le pouls de ces enjeux. Nous sommes membres aussi du sous-groupe « broadcasting ». Et nous allons nous intéresser au comité du droit d'auteur. C'est une coalition pas mal active. Stéphane-Billy y assiste aussi.

Projet d'étude sur le harcèlement dans le milieu de la culture et des communications

Nous poursuivons ce travail, mais nous avons des enjeux importants pour le recrutement de témoins. Je vais vous faire parvenir à nouveau du matériel de promotion pour les médias sociaux et par courriel pour solliciter des participations. SVP, diffusez dans vos syndicats. Tous les témoignages comptent

Projet cyberharcèlement

Nous avons poursuivi nos travaux cet automne et avons élaboré certaines stratégies pour un peu pérenniser cet enjeu. Nous allons vous présenter le résultat de nos réflexions demain. Simplement vous dire que nous travaillons toujours là-dessus et que la collaboration avec l'UQAM est extrêmement porteuse. Nous sommes en lice, conjointement, pour l'obtention du prix Ensemble contre l'intimidation du ministère de la Famille du Québec. Et l'expertise développée par Stéphane Villeneuve, notre chercheur associé à l'UQAM, dans la problématique de la cyberintimidation et de l'intimidation commence à faire école.

Climats toxiques

Le mandat qui nous a été dévolu lors du congrès concernant les climats toxiques est encore sur la planche de travail. Nous avons commencé à répertorier des ressources et sommes à élaborer les contours d'un cadre de recherche pouvant déboucher sur un plan d'action. Le temps manquant est notre pire ennemi actuellement pour poursuivre le travail sur cet enjeu qui est une priorité pour nous. Nous souhaitons vivement pouvoir avoir une stratégie concrète à vous soumettre au prochain bureau fédéral.

Ménage des archives

Et pour conclure, un sujet très terre à terre. Nous avons débuté un grand ménage de nos archives FNCC. Une bonne façon de fêter nos 50 ans. C'est assez colossal comme opération et cela se poursuivra sur la prochaine année. Je salue l'implication de Stéphane-Billy et de Julie dans ce travail essentiel, mais très demandant.

Réception du rapport du comité exécutif

Il est proposé par *Mikaël Bergeron*, appuyé par *Simon Bertrand*, de recevoir le rapport verbal du comité exécutif.

Adopté

Présentation des nouveaux syndicats à la FNCC

Stéphane-Billy Gousse présente le nouveau syndicat affilié à la FNCC depuis janvier 2022 :

Nous avons accrédité l'**Association québécoise des auteurs dramatiques**.

Annick Charette présente cette nouvelle association.

Présentation sur différents enjeux de négociations des conseillères et conseillers syndicaux

André Forté invite les conseillers syndicaux à venir présenter les enjeux de négociations qu'ils ont vécus ces derniers mois.

Les conseillères et les conseillers de la fédération viennent présenter les dossiers chauds de leur charge de travail.

Présentation des états financiers

- ✓ États financiers au 31 août 2022

André Forté invite *Stéphane-Billy Gousse*, secrétaire général et trésorier, ainsi que *Philippe Gallo*, secrétaire comptable de la FNCC, à venir présenter les états financiers.

Stéphane-Billy Gousse et *Philippe Gallo* présentent les états financiers au 31 août 2022.

Rapport du comité de surveillance des finances

André Forté invite *Marie-Andrée Charron*, *Mathieu Fraser-Lasnier* et *Maryse Lauzier*, membres du comité de surveillance, à venir prendre place à l'avant.

Mathieu Fraser-Lasnier fait lecture du rapport.

- ✓ Adoption du rapport du comité de surveillance

Il est proposé par *Damian Pilié*, appuyé par *Simon Séguin-Bertrand*, de recevoir le rapport du comité de surveillance des finances des états financiers au 31 août 2022.

Adopté

Il est proposé par *Mikaël Bergeron*, appuyé par *Damian Pilié*, d'adopter les états financiers de la FNCC au 31 août 2022.

Adopté

Ajournement

- ✓ Réunion du FDPSP

André Forté invite les délégués membres du FDPSP à se déplacer à la salle 1630 pour 17 h 30.

Jeudi 1^{er} décembre 2022

Présentation du rapport de l'analyse du secteur muséal au Québec et revendications politiques pour le secteur par *Norma Yaccarini*, conseillère stratégique chez MCE Conseils

André Forté invite *Norma Yaccarini* à venir présenter son rapport. Elle est accompagnée de *Léa Bacon*, conseillère syndicale à la FNCC.

Présentation des outils d'analyse de cyberharcèlement et stratégie de sensibilisation auprès des employeurs par *Jérémie Bisailon*, candidat au doctorat à la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM et *Annick Charette*, présidente de la FNCC

André Forté donne la parole à *Jérémie Bisailon* et *Annick Charette*.

Décision arbitrale concernant le congédiement de la présidente du Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Nordia

André Forté invite *Julien Boucher*, conseiller syndical à venir à l'avant expliquer la décision.

La situation de l'IPC au Québec et dans le monde : analyse, conjoncture et impacts dans nos milieux de travail par *Jean Dalcé*, conseiller au Service de recherche et de condition féminine de la CSN

André Forté invite *Jean Dalcé* à venir faire sa présentation.

Le 4^e pouvoir face à la désinformation, au complotisme et à la crise de confiance

Présentation de *David Morin*, professeur titulaire à l'École de politique appliquée de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke et *Marie-Ève Carignan*, professeure agrégée au département de communication de l'Université de Sherbrooke, co-titulaire et directrice du Pôle médias de la Chaire UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.

Ajournement

5 à 7 Ouverture du 50e anniversaire de la FNCC

Vendredi 2 décembre 2022

Présentation du portrait 2022 des journalistes indépendants au Québec et plan d'action en soutien à l'AJIQ, par Julien Racicot, économiste chez MCE Conseils et Gabrielle Brassard présidente de l'AJIQ

André Forté invite Julien Racicot et Gabrielle Brassard. Ils sont accompagnés par Annick Charette.

Cybersécurité des données syndicales par Marc Gagnon, consultant informatique de la CSN et Patricia Lévesque, coordonnatrice de la FNCC.

André Forté invite Marc Gagnon et Patricia Lévesque à venir faire leur présentation.

Présentation de PôleDoc, service documentation de la CSN par Marc Comby, archiviste à la CSN.

- ✓ Catalogue en ligne Koha
- ✓ Quelques règles d'archivage pour les syndicats

Questions de privilège

a) Leucan

André Forté invite David Bergeron-Cyr, 2^e vice-président de la CSN, à venir présenter la nouvelle campagne de financement de Leucan.

b) Syndicat des employé-e-s du bureau du Cimetière Notre-Dame des Neiges.

André Forté invite le président, Éric Dufault, à venir présenter son conflit. Les travailleurs sont en grève depuis le 19 juillet 2022.

Il est proposé par Mathieu Fraser-Lasnier, appuyé par l'ensemble des délégué-es, que le bureau fédéral donne son plein appui à la lutte que mène le Syndicat des employé-e-s du bureau du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges (FEESP-CSN).

Adopté

Levée de la séance

Annick Charette lève la séance.

Annick Charette, présidente

Stéphane-Billy Gousse, secrétaire
général trésorier

Présences à la réunion du bureau fédéral des 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre 2022

Délégué-es officiels

No du syndicat	Nom du syndicat	Nom	Prénom
14-15-016	Syndicat des employé.e.s de La Tribune	Bergeron	Mickaël
14-09-167	Syndicat des travailleuses et travailleurs de Copibec–CSN	Bergeron	Jean-Philippe
14-22-008	Syndicat général des employé(ées) de Télé-Québec (SGETQ)	Bouchard-Genesse	Éliane
14-00-000	Fédération nationale des communications et de la culture	Charette	Annick
14-00-000	Fédération nationale des communications et de la culture	de Bellefeuille	Alexandra
14-09-029	Syndicat des Placeurs et ouvreuses de la Place des Arts	Dharmaratnan	Jennifer
14-09-134	Syndicat des employés-es de RDS - CSN	Fraser-Lasnier	Mathieu
14-22-009	Syndicat des employé(e)s de NOOVO une division de Bell média	Gauthier	Stefanie
14-09-023	Syndicat des travailleurs de l'information de La Presse	Gosselin	Janie
14-00-000	Fédération nationale des communications et de la culture	Gousse	Stéphane-Billy
14-09-012	Syndicat général de la radio (CSN)	Leduc	Daniel
14-09-017	Syndicat des employés des Éditions C.E.C.	Lépine	Marie-Josée
14-00-000	Fédération nationale des communications et de la culture	Létourneau	Josianne
14-09-125	Syndicat des employé-es de TV5 -CSN	Martin	Viviane
14-09-006	Syndicat de employés de bureau	Phaneuf	Marie-Eve
14-22-007	Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Radio-Canada	Pilié	Damian
14-09-116	Syndicat du Musée des beaux-arts de Montréal – CSN	Ridouard	Charlotte
14-06-012	Syndicat des travailleuses et des travailleurs de la coopérative Le Droit	Séguin-Bertrand	Simon
14-00-000	Fédération nationale des communications et de la culture	Tousignant	Pierre
14-00-000	Fédération nationale des communications et de la culture	Tremblay	Karine
14-09-083	Syndicat des travailleuses et travailleurs du centre informatique de La Presse (CSN)	Siret	Loïc

Délégué-es fraternels

No du syndicat	Nom du syndicat	Nom	Prénom
14-22-009	Syndicat des employé(e)s de NOOVO une division de Bell média	Cargnello	Julian
14-22-007	Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Radio-Canada	Charron	Marie-Andrée
14-09-017	Syndicat des employés des Éditions C.E.C.	Goyette	Vicky
14-22-008	Syndicat général des employé(ées) de Télé-Québec (SGETQ)	Guinier	Florent
14-09-134	Syndicat des employés-es de RDS - CSN	Lauzier	Maryse
14-22-008	Syndicat général des employé(ées) de Télé-Québec (SGETQ)	Marie Gilaure	Réjouis
14-09-134	Syndicat des employés-es de RDS - CSN	Séguin	Guillaume

Visiteuse

No du syndicat	Nom du syndicat	Nom	Prénom
14-22-003	APASQ	Morin	Viviane

Invité-es

Nom	Prénom	Titre
Forté	André	Président d'assemblée
Bergeron-Cyr	David	2 ^e vice-président de la CSN
Bisaillon	Jérémie	
Carignan	Marie-Ève	Professeure agrégée au département de communication de l'Université de Sherbrooke
Comby	Marc	Archiviste de la CSN
Dalcé	Jean	Conseiller syndical au Service de recherche et de condition féminine de la CSN
Morin	David	Professeur titulaire à l'École de politique appliquée de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke
Yaccarini	Norma	Conseillère stratégique chez MCE Conseils

Salarié-es

Nom	Prénom
Bacon	Léa
Brisebois	Luc
Brousseau	Joanie
Comby	Marc
Dalcé	Jean
Dawly	Mikael
Émery	Charles-David
Fontaine	Sophie
Gallo	Philippe
Lampron-Lemire	Julie
Lévesque	Patricia
Minier-Harvey	Samuel
Trépanier	Samuel
Webb	Christopher